

# Le Courrier du Canada,

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

### Meeting catholique de Paris SALLE DE L'ETOILE.

Discours de M. Depeyre, (suite)

II

L'Eglise ne demande qu'une chose : sa place au soleil. Elle ne demande que cela, mais aussi large que la réclame le libre épanouissement de toutes ses œuvres de foi, de prière, d'enseignement et de charité. (Mouvements d'approbation.)

Messieurs, c'est cette place dont on veut nous chasser, c'est cette place que nous venons défendre ! On nous la dispute partout, on nous la dispute dans l'enseignement primaire, on nous la dispute dans l'enseignement du second degré, on nous la dispute pour toutes les associations religieuses.

L'enseignement primaire ! Si je vous en parle tout d'abord, Messieurs, c'est que la question intéresse plus spécialement les enfants du peuple, et que le peuple, pour protéger l'âme de ses enfants, n'aura pas les ressources et les moyens que d'autres pourront avoir pour sauvegarder l'âme des leurs.

L'instruction primaire, à l'heure qu'il est, je ne crains pas de le dire, est en danger : on a présenté des projets qui, non seulement doivent conduire à son bouleversement, mais qui doivent conduire à sa ruine, à sa ruine complète, à sa ruine absolue.

Messieurs, on avait calomnié M. le ministre de l'instruction publique en l'accusant de vouloir expulser les Frères ; on l'avait calomnié, il le criait bien haut, et trois mois après un projet de loi était présenté qui excluait tous les congréganistes de l'instruction primaire. Ah ! l'histoire de ce projet a quelque chose de singulier et d'original.

Il a eu deux éditions. Dans la première édition, il y avait un article qui disait que désormais, dans le programme de l'enseignement primaire, ne serait pas comprise l'instruction religieuse. Il y avait un article 29 qui disait : Désormais les congréganistes ne pourront plus être instituteurs publics.

En rapprochant ces deux articles, le rapporteur, M. Paul Bert, s'exprimait ainsi : "L'instruction religieuse n'étant plus dans le programme de nos écoles publiques, l'instruction primaire ne pourra plus être confiée à des prêtres ou à des religieux. En faire des instituteurs publics et leur interdire en même temps de donner l'instruction religieuse à tous leurs élèves, ce serait les placer entre deux devoirs, avec l'obligation de manquer à l'un d'eux. Or, de ces deux devoirs, l'un simplement légal et humain, l'autre, à leurs yeux, sacré et d'origine divine, il n'est pas difficile de deviner lequel l'emporterait. D'ailleurs, il est vraisemblable qu'aucun d'eux n'accepterait une situation aussi périlleuse et l'on peut dire aussi immorale."

Cette fois, M. Paul Bert avait raison. L'école sans Dieu ne peut être l'école des frères des écoles chrétiennes ; l'école sans Dieu ne peut pas être l'école des sœurs. Donc après avoir banni l'instruction religieuse

des écoles, le rapporteur avait raison de le dire, la conséquence logique devait être l'exclusion des congréganistes des écoles publiques.

C'était là la première édition du projet. Il y en a une seconde, la dernière, la bonne. (Rires.)

On y a maintenu l'exclusion de l'instruction religieuse. On bannit l'enseignement religieux de l'école ; mais vous ne retrouverez plus l'article qui exclut les instituteurs congréganistes.

La raison en est bien simple. Il y a là un calcul digne de nos opportunistes.

Pourquoi, s'il est certain—comme M. Paul Bert l'a dit, comme personne n'en doute,—que, le jour où l'instruction religieuse serait bannie de nos écoles publiques, les frères et les sœurs les déserteraient aussitôt, pourquoi, s'ils sont obligés de partir d'eux-mêmes, pourquoi les chasser, nous ? C'est inutile.

Et lorsqu'ils auront déserté nos écoles, et que les populations viendront se plaindre nous pourrions leur répondre : Ce n'est pas nous qui les avons chassés ! Ils partent parce qu'ils le veulent bien, ils nous abandonnent parce qu'ils le veulent bien !

Et ainsi nous rejeterons sur les frères et les sœurs l'odieuse qui devait tomber sur nos têtes.

Convendez-en, le calcul est bien trouvé. (Vive approbation.)

Eh bien, oui, ils partiront ! ils partiront parce que, comme le dit M. Paul Bert, le jour où ils ne pourront plus parler de Dieu à leurs enfants, ils seront obligés de choisir entre les rôles d'instituteurs et les vœux qu'ils ont faits. Pour eux le choix n'est pas douteux.

Ils partiront, parce que les Frères et les Sœurs ont besoin, dans leurs écoles, de regarder un crucifix où ils puissent trouver ces inspirations de dévouement et de patience dont ils ont tant besoin dans la grande œuvre de charité qu'ils ont entreprise. (Applaudissements.)

Il y a quelques jours à peine, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, tout près de nous, une école de frères était laïcisée. Elle n'était pas la seule : une école des sœurs subissait le même sort. Sur la porte de l'une et de l'autre, il y avait une croix de pierre. Et le lendemain du jour où les frères sont partis, en plein soleil, entendez-vous, on vit des ouvriers commandés pour cette triste besogne, monter sur le frontispice de la porte, et scier la croix de pierre qui la dominait ! (Marques de réprobation.)

Ils avaient raison : les frères étaient partis ; la croix devait s'en aller avec eux ! (Applaudissements prolongés.)

Donc, Messieurs, de l'instruction religieuse, ils n'en veulent plus. Mais, comme le disait admirablement M. le duc de Broglie dans cette conférence du Cirque d'été, dont le souvenir est resté vivant dans tous les cœurs, "les âmes, ainsi que les corps, ne peuvent vivre et croître dans le vide"

Vous avez chassé l'instruction religieuse, par quoi la remplacerez-vous ?

Je prends le projet de loi et j'y lis ceci : On donnera à nos enfants l'instruction morale et l'instruction civique !

L'instruction morale ? Pour comprendre la valeur de ce mot je vais au rapport de M. Paul Bert, et je trouve tout un catalogue des vertus morales qui vont être enseignées aux enfants. Il y a la "fraternité," la "solidarité," le "dédain de la vengeance," le "mépris de l'envie" (je cite textuellement), en un mot, une foule de vertus sociales et politiques, je dirai presque des vertus champêtres (Rires et applaudissements) qui rappellent les "pastorales" de la Convention ! (Vive approbation.)

Et pour enseigner ces vertus, dit M. Paul Bert, nous n'aurons besoin ni des obscurités de la métaphysique, ni des éclairs du Sinaï.

Soit, mais lorsque vous aurez enseigné ces vertus morales, si un enfant se lève et nous demande quelle sera sa récompense s'il les pratique et quel sera son châtiement s'il ne les pratique pas, que lui répondrez-vous ?

Je crois qu'à ce moment-là, vous auriez besoin des éclairs du Sinaï (Bravos et rires.)

Une loi qui n'a pas de sanction n'est pas une loi, et si vous ne voulez pas de la loi morale qui vient d'en haut, je me demande quelle est la loi morale qui vous reste. La loi morale d'en bas, le code pénal ! Celle-là, le gendarme la garde, tant qu'il est le plus fort. (Applaudissements.)

Mais ce n'est pas l'école sans Dieu que l'on veut créer, et vous l'avez déjà compris, n'est-ce pas, dans ces citations que je viens de faire et dans ce superbe dédain pour les éclairs du Sinaï, ce n'est pas l'école "sans" Dieu, c'est l'école "contre" Dieu. Ce n'est pas l'école neutre—on se sert de ce mot, mais le mot n'est pas vrai.—C'est l'école matérialiste ! (Oui ! oui ! c'est vrai !)

Et ici c'est encore dans le rapport de M. Paul Bert que je veux puiser.

M. Paul Bert expose que lorsque l'on aura appris aux enfants les sciences physiques, mathématiques et naturelles, ils comprendront que la nature est soumise à des lois immuables, et qu'il n'y a pas de caprices possibles pour elle. Ils comprendront qu'il n'y a de vrai que ce qu'ils peuvent sentir, voir, toucher, et alors, ils seront débarrassés des "superstitions," des "niaiseries crédules ;" ils ne "croiront plus" aux miracles, ni dans l'ordre physique, ni dans l'ordre moral, ils ne croiront plus aux "sauveurs."

Messieurs, voilà comme on descendra dans le matérialisme, c'est-à-dire dans cet état d'abaissement, dans cet état d'abjection qui fait que lorsqu'un peuple tombe dans un tel abîme il ne s'en relève plus. (Bravos prolongés.)

Voilà l'instruction morale qui doit remplacer l'instruction religieuse ! Ah ! il y a encore l'instruction civique. Ici, la matière est des plus abondantes, et le rapport de M. Paul Bert ne laisse rien à désirer.

On apprendra aux enfants qu'il

aura l'âge de six ans au minimum et l'âge de douze ans au maximum, (c'est l'âge fixé pour les écoles primaires), on apprendra aux enfants... la constitution démocratique du pays, l'organisation civile, administrative, financière, politique, de notre société démocratique et laïque. (Hilarité prolongée.)

Messieurs, j'ai cité textuellement. Et comme cela ne doit pas suffire, M. Paul Bert ajoute qu'on leur apprendra encore la souveraineté et l'indivisibilité de la nation, la participation de tous aux charges sociales, et la nomenclature se termine (ceci, Messieurs, n'est pas seulement dans le rapport, c'est dans la loi) par les règles usuelles du droit et de l'économie politique. (Hilarité.)

Voilà le programme de l'instruction destinée aux enfants dont le plus jeune aura six ans, et le plus âgé aura douze ans. (Nouveaux rires.)

Il fallait un complément. Ce complément, un industriel l'a très habilement trouvé, et l'a offert aux personnages les plus considérables de notre gouvernement. Il s'agit de l'imagerie patriotique.

Vous ne savez peut-être pas ce que c'est que l'imagerie patriotique. Il s'agit de créer de petites images qui doivent être données aux enfants des écoles primaires comme bons points, et qui doivent remplacer ces images religieuses que M. Paul Bert poursuit de sa haine la plus profonde et la plus tenace.

L'entreprise, je le répète, se présente sous les plus heureux auspices. Le prospectus est enrichi d'une lettre de M. Paul Bert (On rit.)

"J'applaudis à votre œuvre, écrit-il, à cause du bien qu'elle fera, car elle devra rendre un immense service à l'éducation morale et civique (c'est le mot de la loi), et à cause du mal qu'elle empêchera de faire, car j'espère bien voir vos patriotiques images chasser de l'école les images grotesques destinées à entretenir l'esprit de superstition."

Puis vient M. Gambetta (On rit). Il s'intéresse tout particulièrement à l'invention, et vous allez en juger par les conseils qu'il donne à l'entrepreneur.

Choisissez bien vos sujets, accompagnez-les d'une légende sobre, vraie, entraînante, faites de l'histoire illustrée pour la génération qui s'élève, préparez de bons Français et de vertueux républicains. (Hilarité.)

Voilà le programme tracé de haut à l'entreprise, l'entreprise fonctionne. Dernièrement, je n'en avais qu'un spécimen, maintenant j'en ai deux.

Le spécimen que j'avais, c'était l'image de Diderot qui devait servir de bon point, et dans la notice "sobre, vraie, entraînante," comme dit M. Gambetta (rires), je lis que Diderot fut en butte à tous les capots et à tous les cuistres de son temps [Nouveaux rires], et j'y lis, ce qui est mieux encore, que tous ses contes et ses romans, "le neveu de Rameau et la religieuse," sont parfaits par le style et par la pensée. (Vives exclamations.)

Eh bien, oui, Messieurs, si l'imagerie patriotique réussit, et comment ne réussirait-elle pas avec ses augustes

patrons ? un jour va venir où une fille de dix à douze ans apportera à sa mère comme récompense ce portrait de Diderot, et lui demandera ensuite à lire le roman de "la Religieuse". Et si la mère est embarrassée pour lui répondre parce que cette œuvre immonde n'a jamais souillé ses regards, cela ne prouvera qu'une chose, c'est que la mère fut victime d'une éducation cléricale, et que la fille va recevoir au contraire une éducation libre et républicaine. (Applaudissements ironiques.)

L'autre spécimen, c'est Ignace de Loyala, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quel sans-façon est traitée cette grande figure historique devant laquelle s'inclinent [Applaudissements] ceux-là même qui n'ont pas gardé la foi religieuse, mais qui, du moins, gardent le respect à un grand génie, servi par d'héroïques vertus. [Tonnerre d'applaudissements.]

Mais je vous dois la dernière phrase : "Aujourd'hui les Jésuites sont les véritables maîtres du clergé, et toujours nous les revoyons avec la même physionomie repugnante : l'hypocrisie, l'esprit d'obscurantisme, et tout ce qui fait d'eux les éternels ennemis du progrès et de la liberté." [Exclamations.]

Une physionomie repugnante, Messieurs, ce Père de Ravignan que je revois dans mes souvenirs lointains de jeunesse, avec ce beau visage si bien éclairé par les reflets de l'âme ; ce front dont les contours si larges et si purs ne pouvait abriter que de grandes pensées et de nobles desseins, on le sentait en le voyant [Applaudissements], et ce regard à la fois si profond et si doux, qui, en vous saisissant, vous enveloppait de mansuétude et de tendresse. (Bravos)

Un apôtre de l'obscurantisme, ce Père Secchi, qui, du haut de son observatoire de Rome, semblait présider à toutes les conquêtes de l'astronomie moderne.

Des hommes de ténèbres ces Pères Du Lac et Joubert—je les nomme : ils sont au péril, qu'ils soient à l'honneur ! (Bravos enthousiastes et prolongés)—ces pères Du Lac et Joubert qui font sortir chaque année de leur école tant de jeunes et fières intelligences, que saluent, en les proclamant les premières, les juges de tous les concours. (Très bien !)

Tout cela est ridicule, n'est-ce pas. Mais aussi tout cela est odieux. Autant vaudrait dire aux enfants des écoles, dont la parole et la main sont si rapides :

Lorsque vous rencontrerez dans les rues ces hommes noirs, vous pouvez leur jeter vos injures, vos huées, vous pouvez les poursuivre à coup de pierre, vous aurez bien mérité de la République. (C'est cela)

Et puis, un jour viendra où, lorsque ces enfants seront devenus des hommes, quand arriveront les heures sinistres, vous les retrouverez à la barrière d'Italie et à la Roquette, partout où il y aura des otages à mettre au pied d'un mur. (Double salve d'applaudissements.)

Eh bien, Messieurs, voilà l'instruction primaire qui se prépare. La voi-

là non seulement déglagée de tout enseignement religieux, mais hostile à Dieu, nécessairement matérialiste, et complétée au besoin, dans son enseignement moral et civique, par les spécimens que je viens de vous montrer (Vive approbation.)

(A continuer)

### ROME

ELECTIONS

Rome, le 26 juin.

Une démonstration sectaire, organisée par le républicain Carboni, a eu lieu à Rome, durant la nuit de la Saint-Jean, dans le but de protester contre le triomphe des "cléricaux" aux dernières élections administratives. Ce qui, dans le résultat de ces élections, a particulièrement exaspéré la démagogie "progressiste," c'est l'échec infligé à son principal candidat, le "héros" Garibaldi, qui a vu élire à sa place des administrateurs honnêtes et réellement capables. Aussi les cris de "Vive Garibaldi ! Mort aux cléricaux !" voire même de "Vive Rome républicaine !" ont retenti pendant tout le trajet de la démonstration, c'est-à-dire depuis la place du Peuple jusqu'au Capitole.

Une nuée de gamins, dit le journal "l'Italie," entourait les manifestants, et semblait ne les accompagner que pour pousser des sifflets quand on leur en donnait le signal. Ce signal leur était donné toutes les fois qu'on passait sous les fenêtres de quelque cléricale connu. C'étaient alors des cris et des huées sans fin... Cette musique s'est répétée devant le palais Theodoli, le palais Chigi, le palais Salviati et le palais Altieri.

Enfin la démonstration est arrivée au Capitole, et le citoyen Carboni a donné lecture de la protestation suivante : "Le peuple de Rome, profondément convaincu que le résultat des récentes élections administratives, qui, par l'effet d'une monstrueuse coalition, a causé le triomphe momentané des cléricaux, ennemis éternels de la patrie,—est unanime à l'exclusion des forces populaires du droit de suffrage ; voulant que de telles hontes ne se renouvellent pas,—affirme son droit au suffrage universel, et manifeste sa volonté inébranlable de le revendiquer à tout prix et sans délai."

Il est plaisant de voir avec quelle désinvolture le citoyen Carboni propose de protester "au nom du peuple de Rome," alors que les manifestants qui l'entouraient sur l'étroite esplanade du Capitole ne représentaient guère, de l'aveu du journal "l'Italie," qu'un groupe de trois cents personnes. D'autres journaux, il est vrai, ont porté le nombre des manifestants à quinze cents, voire à quinze mille, mais on leur a bien prouvé qu'ils mentaient effrontément, et que, d'ailleurs, la démonstration eût coûté trop cher, s'il avait fallu soudoyer tant de monde.

Si réduite qu'elle soit sous le rapport du nombre, la démonstration dont je parle révèle pourtant, par la licence même que les autorités lui

### Feuilleton du COURRIER DU CANADA 22 Juillet 1880.—No 115

## LES CHERCHERS D'OR

Par LOUIS DE BELLEMARE.

(Suite.)

Quand elle s'assit, un signe visible d'inquiétude vint ajouter à la pâleur de son visage. La jeune fille semblait crainte de toucher au moment où il allait falloir ne plus rêver du passé pour accepter un avenir sur lequel elle n'osait porter ses regards.

Quand l'étranger se fut assis à son tour, "Merci, mon ami, lui dit l'hacendero, d'être venu jusqu'ici m'apporter des nouvelles, quoiqu'on m'ait fait pressentir qu'elles doivent être bien tristes ; mais nous devons les savoir toutes. Que la volonté de Dieu soit bénie !

—Elles sont tristes, en effet ; mais comme vous le dites, il est important, (et l'inconnu, en appuyant sur ces dernières paroles, parut s'adresser plus particulièrement à dona Rosarita), il est important, répéta-t-il que vous n'en ignoriez aucune. J'ai vu

bien des choses là-bas, et le désert ne cache peut-être pas autant de secrets qu'on pourrait croire.

La jeune fille tressaillit imperceptiblement, et fixa sur l'homme-à-mouchoir-Rouge un regard clair et profond.

—Que savez-vous de don Estévan ? reprit l'hacendero.

—Il est mort, seigneur cavalier."

Don Augustin poussa un soupir de douleur, et appuya sa tête dans ses mains.

—Et Pedro Diaz, cet homme au cœur indifférent ?

—Mort comme don Estévan.

—Et ses amis, Cuchillo, Orache et Baraja.

—Morts comme don Pedro Diaz, tous morts excepté... Mais si vous le trouvez bon, seigneur, je reprendrai les choses d'un peu plus loin ; ne vous ai-je pas dit que vous deviez tout savoir ?

—Nous vous écoutons, mon ami. Je ne vous ferai pas le récit, reprit le narrateur, des dangers de toute espèce, des combats que nous eûmes à braver depuis notre départ. Sous un chef qui nous inspirait une confiance sans bornes, nous en prenions gaiement notre parti.

—Pauvre don Estévan ! murmura l'hacendero.

—A la dernière halte à laquelle j'assistais, le bruit s'était répandu dans le camp que nous étions près d'un immense placier d'or. Cuchillo,

notre guide, vint à nous manquer ; depuis deux jours, il était absent. Dieu voulu sans doute me sauver, car il inspira à don Estévan l'idée de m'envoyer à sa recherche, et il me donna à cet effet l'ordre d'aller battre la campagne des environs du camp.

"Jobés, malgré les dangers de cette commission, et je me mis en quête des traces du guide. Au bout de quelque temps, je fus assez heureux pour les trouver. Je les suivais, quand tout à coup je distinguai dans le lointain un parti d'Apaches qui chassaient le buffle. Je tournai bride le plus promptement possible ; mais des hurlements féroces, qui éclatèrent de tout côté, m'apprirent que je venais d'être découvert."

L'étranger (en qui sans doute le lecteur a déjà reconnu Gayferos, le gambusino scalpé), s'arrêta un instant comme en proie à d'horribles souvenirs ; puis, continuant, il raconta la manière dont il fut pris par les Indiens, ses angoisses en songeant aux tourments qu'ils lui préparaient, la lutte désespérée qu'il eut à soutenir contre eux, dans une course, nupieds, et les souffrances inouïes qu'elle lui causa. "Atteint, dit-il, par l'un d'eux et frappé d'un coup qui me terrassa, je sentis alors le tranchant aigu d'un couteau tracer un cercle de feu sur ma tête. J'entendis un coup de fusil retentir, une balle siffla à mes oreilles et je perdis complètement connaissance. Je ne sais com-

bien de minutes se passèrent ainsi. De nouveaux coups de fusil me firent ouvrir les yeux, mais le sang qui couvrait mon visage m'aveuglait ; je portai la main sur ma tête à la fois brûlante et glacée, mon crâne était nu. L'Indien m'avait arraché la chevelure avec la peau du crâne. Voilà pourquoi, seigneur cavalier, je porte aujourd'hui ce mouchoir sur la tête, le jour comme la nuit."

Une sueur froide, pendant tout ce récit, couvrait la figure du gambusino. Ses deux auditeurs tressaillèrent d'horreur.

Adrés un moment de profond silence.

"J'aurais peut-être dû, dit le narrateur, vous épargner, ainsi qu'à moi-même, d'aussi tristes détails."

Gayferos, continuant son récit, raconta à ses auditeurs le secours inespéré que lui portèrent les trois chasseurs réfugiés dans l'ilot. Il en était au moment où Bois-Rosé s'y transportait en présence des Indiens, quand cette action héroïque arracha de la bouche de don Augustin un cri d'admiration.

"Mais ils étaient donc une vingtaine dans cette ile ou ce radeau ? interrompit-il."

—Y compris le géant qui m'emportait dans ses bras, ils étaient trois, reprit le narrateur.

—Vive Dieu ! de fiers hommes alors ; mais continuez."

Le gambusino poursuivit :

"Les compagnons de celui qui m'avait porté dans ses bras étaient un autre homme de son âge, à peu près, c'est-à-dire de quarante-cinq ans, puis, un jeune homme au visage pâle, mais fier, à l'œil étincelant et au doux sourire. Dans un court moment de répit que me donnèrent les douleurs horribles que j'éprouvais, je pus interroger mes libérateurs sur leurs noms et leurs conditions ; mais je ne pus rien obtenir d'eux, si ce n'est qu'ils étaient chasseurs de loutre et qu'ils voyageaient pour leur plaisir. Ce n'était guère probable ; cependant je ne fis aucune observation."

Dona Rosarita ne put entièrement étouffer un soupir ; peut-être attendait-elle un nom.

"Finalement, reprit le narrateur, le pauvre jeune homme fut pris par les Indiens, et son supplice devait venger la mort des leurs."

A cet endroit du récit les joues de Rosarita se couvrirent d'une pâleur mortelle.

"Eh bien, ce jeune homme, interrompit l'hacendero, que cette triste catastrophe émouvait presque à l'égal de sa fille, qu'est-il devenu ?"

Rosarita, dont la voix s'était éteinte au récit du gambusino, paya d'un regard de tendre reconnaissance la sollicitude que témoignait son père pour ce jeune homme, auquel elle s'intéressait si vivement en dépit d'elle-même.

Gayferos reprit ainsi. "Trois jours et trois nuits se passèrent dans d'horribles angoisses, mêlées de quelques faibles lueurs d'espérance. Enfin, le matin du quatrième jour, nous pûmes tomber à l'improviste sur les ravisseurs sanguinaires, et, après une lutte acharnée, le guerrier géant put reconquérir sain et sauf et presser sur son cœur celui qu'il nommait son enfant bien-aimé."

—Grâce à Dieu ! s'écria l'hacendero avec un soupir de soulagement.

Rosarita garda le silence, mais son teint qui se ranima tout à coup témoignait assez tout le plaisir qu'elle éprouvait. Un joyeux sourire s'échappa gracieusement de ses lèvres aux dernières paroles du gambusino.

"J'achève mon récit, continua le narrateur. Après avoir arraché le fils du brave guerrier aux Apaches, nous nous dirigeâmes vers les prairies du Texas."

"Je ne vous raconterai pas tous les dangers que nous avons courus, nous chasseurs aux loutres et aux castors, pendant six mois à peu près d'une vie errante, que du reste n'est pas sans charme. Mais il y avait un parmi nous qui était loin de trouver cette existence agréable : c'était notre jeune compagnon."

(A suivre.)

ont laissée, combien la situation devient critique, et quelle folie commet le gouvernement italien en alléchant la populace par un nouveau projet sur le suffrage universel.

SOMMAIRE.

Meeting catholique à Paris, salle de l'Éléphant-Rome.—Élections.—St-Pierre et Miquelon.—Les fêtes de Québec.—Échos du jour.—Correspondance.—Europe.—Échos d'Ottawa.—Le centenaire de Christophe Colomb.—Petites nouvelles.—Journal d'Éducation.—[voir 4ème page]—5ème causerie cosmographique.—Méthode de style.—L'art de bien lire à haute voix (suite).—Les plus grandes villes de l'Europe en 1880.—Choix de pensées de Vatoungue (suite).

Annonces Nouvelles.

Soumissions.—Wm. Smith.—A la Nouvelle Librairie de Saint-Roch.—A. F. E. Darveau.—Chapeaux.—James C. Paterson.—Au clerge et au public.—A. Toussaint.—Beland, Garneau & Co, importateurs de marchandises d'étape et de fantaisie.—Le célèbre gant de chevreau.—Behan Bros.—Achetés, allez au véritable magasin Au Bon Marche.—N. Garneau.

CANADA QUEBEC, 22 JUILLET 1880.

St. Pierre et Miquelon

Il y avait hier soir séance du Cercle catholique. Un auditoire nombreux se pressait dans cette salle trop peu spacieuse pour les besoins du Cercle dont les membres se font de plus en plus nombreux. Le R. Père Hamon a fait les frais de la réunion; dans une causerie d'une heure et demie, il a fait connaître la géographie intime d'une de ses missions les plus chères, qu'il visite de temps à autre. Ainsi dans l'automne de 1879, il dirigeait ses courses apostoliques dans le golfe St-Laurent, aux îles de St-Pierre et de Miquelon.

Il y a vécu six mois durant, prêchant des retraites et distribuant à toute cette population avide d'entendre la parole ardente du jésuite, des paroles de paix et de consolation.

Ce voyage long et difficile entrepris par le père Hamon reporte notre souvenir aux premiers temps de la Colonie, quand le jésuite, seul n'ayant d'autre compagnon de route qu'un guide souvent perfide, ne regardant pas aux dangers, allait s'enfoncer dans des forêts lointaines pour y conquérir des âmes à Dieu; revenu à Québec, il mettait en ordre les notes qu'il avait recueillies au cours de ses voyages, et les envoyait en France au supérieur-général des jésuites qui, à son tour, les publiait dans le Mercure français.

Le récit édifiant des travaux des premiers apôtres de la foi au Canada, ces relations sublimes par la pensée et chefs-d'œuvre de narration décidèrent alors plusieurs vocations, et de Maisonneuve lui-même, l'illustre fondateur de Montréal, ne fut éclairé par la Providence sur le choix de la route qu'il devait suivre, que lorsque la relation du P. Charles Lalemant lui fut tombée entre les mains.

Le père Hamon vient de terminer sa mission; il a eu l'heureuse idée de nous mettre au courant des mœurs et des coutumes du petit peuple de ces îles restées françaises, et il s'est parfaitement acquitté de sa tâche. Vainement chercherions-nous dans les géographies même les plus modernes ces descriptions minutieuses de lieux, ces détails sur les mœurs, les usages des habitants des îles de St-Pierre et de Miquelon. Nous avons pris les quelques notes suivantes qui pourront intéresser nos lecteurs:

Les îles Saint-Pierre et Miquelon, forment, avec l'île aux Chiens, la seule colonie qui reste à la France dans l'Amérique du Nord, depuis 1763, et encore les Anglais l'ont-ils occupée à diverses reprises, savoir: de 1778 à 1783, de 1793 à 1801, de 1804 à 1816. La grande Miquelon et la petite Miquelon sont unies par une grève de 2 lieues, appelée la cimetièrre des navires; elle est en effet couverte de débris de vaisseaux.

Saint-Pierre est un rocher nu; la ville de Saint-Pierre, qui est la rési-

dence du Commandant ou Gouverneur, est une ville propre et bien bâtie, pourvue de tous les établissements que l'on trouve dans les villes d'Europe: Palais, Église, hôpital, école, asile, couvent; les plus beaux arbres n'ont que 3 mètres ou verges de hauteur.

Miquelon est agréable, et susceptible d'une certaine culture; on y voit des fermes; cette île a 10 lieues sur 4. L'île aux Chiens est tout à fait stérile.

Trois races tout à fait distinctes habitent cette colonie, savoir: à Saint-Pierre, de vrais français, venant de la Normandie et de la Bretagne; à l'île aux Chiens, des normands du type antique, vrais coureurs de mer avec des traces des qualités primitives; enfin les deux Miquelon sont habités par des acadiens, hommes simples et paisibles, beaucoup moins actifs que les autres habitants.

On trouve aussi, dans la population, des basques, occupés surtout aux transports; et des irlandais pauvres, qui fusionnent avec les français, et quelques anglais, occupés au télégraphe transatlantique, et qui forment bande à part.

La population de la colonie est de 4300 habitants, plus 700 étrangers.

LES FÊTES DE QUÉBEC

Nous lisons dans l'Union de Paris, à la date du 9 juillet:

« On nous écrit de Québec, à la date du 25 juin:

Nos lecteurs savent déjà qu'une réunion de délégués de tous les groupes importants de la famille française dans l'Amérique du Nord devait avoir lieu à Québec, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste. Nos nationaux sont arrivés en grand nombre de diverses parties du Canada et des États-Unis. Tous parlent le français. L'Acadien avec sa prononciation particulière, et le Canadien des États-Unis (car on ne cesse pas d'être Canadien pour habiter la terre étrangère) avec la sienne. Tous sont animés d'un même désir: s'affirmer comme catholiques et comme Français. D'importantes manifestations sont commencées hier pour ne finir que dimanche prochain, et je ne saurais vous décrire l'enthousiasme religieux et national de cette multitude aux seuls noms de l'Église et de la France.

Nous autres, Canadiens, nous sommes, en quelque sorte, nés et élevés dans l'exil. Notre patrie véritable, c'est la France, et un de nos poètes a résumé parfaitement, dans un seul vers, notre position vis-à-vis de notre ancienne et de notre nouvelle patrie:

« Albion notre loi, la France notre cœur!... »

Dès la veille de la grande fête nationale, une véritable ovation a été faite à la France, à l'occasion de la collation des diplômes de l'Université-Laval, pendant laquelle le grade de docteur ès lettres fut conféré à vos éminents compatriotes, M. Lucien Brun et M. Claudio Jannet. Je vous enverrai le texte des paroles toutes sympathiques prononcées par M. le recteur de l'Université à l'adresse de la France catholique,—notre France catholique à nous,—et de MM. Brun et Jannet.

M. Claudio Jannet et M. le comte Jules de Foucault, arrivés la veille à Québec et qui étaient présents à la cérémonie, vous diront combien est vivace ici le sentiment français. On leur a fait un accueil dont je ne saurais vous donner une idée; c'est les larmes dans les yeux que chacun venait serrer la main à ces Français de France, venus à l'appel du comité d'organisation du Congrès catholique, et chez qui l'on était certain de trouver la grandeur d'âme, la noblesse de sentiments qui distinguent les fils de la première nation du monde.

Ne vous récriez pas: l'enthousiasme règne ici en souverain depuis trois jours; le plus sceptique de vos boulevardiers se sentirait entraîné, tant l'élan est général. L'écrivain du journal le plus juif, le plus radical de Paris, qui se serait trouvé à l'ouverture du Congrès catholique ce matin et qui y aurait entendu M. le juge Routhier parler de la nationalité canadienne-française et de la Religion catholique, aurait eu peine à ne pas applaudir. Jamais M. Routhier,—le premier de nos orateurs canadiens,—ne s'était élevé à cette hauteur.

M. Claudio Jannet, qui l'a suivi, a su trouver, malgré la faiblesse ordinaire de sa voix, des accents si émus, si vrais, si magnifiques, enfin il nous a montré la France encore si belle dans ses œuvres et dans ses enfants, que des acclamations extraordinaires accueillirent ses paroles.

A un moment de son discours, il fut interrompu par les cris répétés de: « Vive la France! L'immense auditoire réuni dans la grande salle de promotions de l'Université-Laval pleurait, battait des mains; les mouchoirs s'agitaient dans l'air. M. Jannet ne pouvait contenir lui-même son émotion

devant cette expression de sympathie pour sa personne et d'amour pour la France, se retourna alors vers l'orateur qui l'avait précédé, M. le juge Routhier, et l'étreignit dans ses bras. C'était la France qui embrassait la Canada!... et de nouveaux applaudissements éclatèrent de toutes parts.

Je vous écris très à la hâte, ayant beaucoup à faire dans les bureaux du « Congrès » et dans ceux de la « Convention nationale » (ce dernier nom doit sonner bien mal chez vous!) où sont débattues les questions d'intérêts à la fois politiques et religieux de nos nationaux,—je dis politiques et religieux, car ici peu de gens ont le courage d'affirmer que l'homme privé et l'homme politique sont comme deux êtres différents dont l'un doit avoir une conscience et dont l'autre peut s'en passer.

Laissez-moi seulement vous dire que la Messe célébrée hier par Mgr l'archevêque de Québec sur les « plaines d'Abraham », au milieu d'une foule immense venue de toutes les parties de l'Amérique du Nord, au chant de centaines de voix et au son des instruments des musiques militaires, fut un spectacle des plus émouvants, et que la grande procession nationale, avec ses nombreuses bannières et ses quarante chars allégoriques, fut réellement magnifique.

Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, prononça, à la suite du Saint-Sacrifice et avant la procession, un discours qui rappelle la grande manière du dix-septième siècle. Il signala, en terminant, un défaut du peuple canadien-français, qui a été la plus grande cause de l'émigration canadienne aux États-Unis: le luxe. Ce défaut date de longtemps parmi nous; Charlevoix le signalait, en 1720, dans des termes qui pourraient parfaitement convenir aujourd'hui.

Je n'ai pu assister au grand banquet national qui a eu lieu dans la soirée d'hier. L'honorable M. Chauveau, l'honorable M. Chapleau et un grand nombre d'autres y ont pris la parole. M. le comte de Foucault y a répondu au toast porté à la France, et dans des termes qui ont provoqué les plus vifs applaudissements.

M. Claudio Jannet a adressé cette après-midi la parole aux zouaves pontificaux canadiens, réunis au nombre de cinquante, au Vieux-Château. Nos vaillants « soldats du Pape » ont revêtu leur costume, et ont acclamé partout où ils se présentent.

Un jeune orateur acadien, M. Poirier, s'est fait avantagusement connaître dans un discours prononcé ce soir, en un français très pur, à la « Convention ».

L'honorable M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, M. le comte Jules de Foucault et Mgr. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, doivent prendre la parole demain soir, dans la dernière séance du Congrès catholique.

Les deux organisations—le Congrès catholique et la « Convention nationale »—ont toutes deux commencé leurs travaux par l'adoption d'une « Adresse » au Souverain-Pontife Léon XIII.

Je vous envoie des journaux qui contiennent des détails sur les fêtes extérieures (danses des guerriers hurons, illuminations, feux d'artifices, etc.) auxquelles je n'ai guère eu le temps d'assister. Je vous envoie aussi un exemplaire du *Vingt-quatre Juin*, journal au numéro unique, comme votre *Paris-Murcie*. Je ferme ma lettre en toute hâte pour ne pas manquer le courrier.

CORRESPONDANCE

Compagnie De Léry, Québec, 22 Juillet 1880.

A Monsieur le Rédacteur du *Courrier du Canada*, Québec.

Monsieur.

En lisant dans votre Journal les rapports sur les procédés de l'assemblée législative, nous lisons ce qui suit: « M. Loranger, à la demande de M. Irvine, explique la nature de l'arrangement qui a eu lieu entre la compagnie de Léry et le gouvernement, arrangement par lequel la compagnie accepte 2 1/2 pour cent de ses droits.

« L'Hon. M. Chapleau réplique à M. Irvine. La compagnie de Léry, dit-il, est satisfaite des arrangements qui ont été faits, et l'opposition veut faire inutilement du tapage avec cette question.

« Voulez-vous bien, M. le Rédacteur, informer vos lecteurs, que la compagnie de Léry n'a jamais pris aucun arrangement avec le gouvernement du jour, et qu'il est difficile pour la compagnie de témoigner sa satisfaction des conditions d'arrangement qui n'existent pas.

« Le gouvernement a tenté indirectement un arrangement avec la compagnie, dans le sens de la royauté de 2 1/2, mais cet arrangement n'a pas eu lieu.

« Le seul document de la compagnie de Léry adressé au Gouvernement, dans lequel il est parlé de 2 1/2 par cent, est une lettre du 9 Février dernier, dans laquelle, la compagnie demande que, pendant la durée du procès projeté sur la validité de la patente de Léry, le gouvernement veuille bien collecter, des mineurs qui travaillent sans permission, une royauté de 2 1/2 par cent, laquelle somme sera déposée dans une Banque nommée par le gouvernement

lui-même, jusqu'à la fin du procès. Voilà M. le Rédacteur, la vérité exposée dans les relations qui ont eu lieu avec le gouvernement sur le sujet que je viens de mentionner.

Avec considération  
Vôtre très-humble  
F. VÉZINA,  
Trésorier  
de la Cie. De Léry.

ECHOS DU JOUR

Il paraît à peu près certain que M. Mathieu, député de Sorel, sera nommé Commissaire du gouvernement pour régler la répartition de de l'emprunt municipal.

La Tribune de New-York, journal républicain protestant, dit que l'arrivée de Jésuites et des frères enseignants dans les États-Unis causerait une satisfaction particulière.

Mgr Vannutelli est le dixième des nonces apostoliques qui ont représenté le Saint Siège près de la cour de Bruxelles depuis 1830. Ses prédécesseurs furent successivement NN. SS. Capaccini, Gizzi, Fornari, Pecci, de Saint-Marsan, Gonella, Ledochowski, Oreglia di San Stefano, Cattani. Le 2e et le 3e sont morts cardinaux, le 4e est aujourd'hui le Pape Léon XIII glorieusement régnant; le 5e est mort custode de la Bibliothèque vaticane; le 6e qui est mort archevêque d'un siège italien, avait eu l'honneur d'être insulté, en 1857, lors des journées de la «spontanité fondroyante» le 7e, le 8e et le 9e sont aujourd'hui cardinaux de la Sainte Eglise romaine.

NOTES ANNALES

(Pour le *Courrier du Canada*)

PAUL RAGUENEAU

Ce Père, qui succéda au P. Jér. Lalemant dans l'emploi de supérieur des Jésuites au Canada, naquit à Paris, en 1605. Envoyé au collège de Bourges pour y enseigner une basse classe, il eut le bonheur d'y finir ses études sous la direction de P. Louis Lalemant, qui avait la réputation d'être le plus habile maître qu'eût alors la Compagnie de France. Les progrès qu'il fit dans la spiritualité, furent des plus remarquables, et après avoir été ordonné prêtre, il prit aussitôt ses Supérieurs de l'envoyer dans les missions des Sauvages. Ses vœux furent exaucés, et en 1636 il quitta la France pour le Canada, où il arriva le 28 juin. Il se rendit l'année suivante au pays des Hurons, où il fut nommé *Aondéché*. Trois ans après il descendit aux Trois-Rivières, et M. de Montmagny le chargea d'une ambassade vers un parti d'Iroquois campés près de là; mais en 1641 il retourna chez les Hurons, où il resta jusqu'en 1650, époque où il conduisit à Québec les restes de la nation huronne qui avaient échappés aux massacres des Iroquois. Cette même année il succéda au P. Lalemant comme supérieur de toutes les missions du Canada, et fut remplacé en 1653 par le P. Le Mercier.

Après avoir travaillé pendant plusieurs années à la conversion des Hurons et des Iroquois, et avoir enduré les fatigues et les peines inséparables d'une telle vie, il repassa en France en septembre 1666, où il fut nommé procureur des missions. Il termina à Paris le 3 septembre 1680 une vie si pleine de bonnes œuvres et de mérites. Il était âgé de soixante quinze ans. Sa confiance en Dieu était admirable, et son détachement des choses de la terre était parfait.

Les PP. Poncet et Le Mercier qui avaient partagé ses travaux, disaient de lui, qu'aucun missionnaire n'avait plus contribué au progrès du christianisme dans le Canada, ni mieux mérité le titre d'apôtre.

Charlevoix rend le même témoignage, à ses utiles travaux, et à son habileté dans la direction des missions. Comme écrivain, il a laissé une vie de la mère Catherine de St-Augustin, qui n'a pas cependant reçu l'approbation de tout le monde. Il a écrit quatre volumes des *Relations* 1649, 50, 51, 52, et une notice très intéressante sur la vie et les travaux du P. Jean de Brébeuf.

FRANÇOIS JOSEPH LE MERCIER.

Ce jésuite arriva à Québec le 20 juillet 1636, et partit aussitôt pour les missions huronnes, où il fut connu sous le nom de « Chanosé » et ainsi sous celui de « Tcharonhiganerana ». Il passa dix-huit ans au milieu de cette tribu, et en 1653 il fut nommé supérieur des missions, charge qu'il occupa jusqu'en 1656. Dans son désir d'établir la foi à Onondaga, il résigna cet emploi avant l'expiration des trois années, et accompagna, en qualité de missionnaire, le capitaine Dupuis et sa colonie, qui allaient fonder un nouvel établissement auprès des Sources Salées. Les Iroquois donnèrent à ce Père le nom de « Achien-dasé ». Après avoir été chargé de la mission des Trois-Rivières pendant trois ans, il releva le supérieur-général pour la seconde fois en 1665, et il remplit cette charge jusqu'en 1670. Il fut le premier vicaire de Québec, et fit des missions dans la côte de Beauré. Il quitta ensuite le Canada en 1685 et fut envoyé aux Antilles, où il fut encore longtemps supérieur, et où il mourut en odeur de sainteté.

Les six volumes des *Relations* qu'il a écrits, sont très intéressants, à cause de la connaissance qu'ils donnent des pays de l'Ouest. Ils contiennent peut-être la plus ancienne indication des mines de cuivre du lac Supérieur, qui ont attiré l'attention publique pendant plusieurs années.

LÉON NOËL.

(A suivre.)

EUROPE

FRANCE.—Paris, 21 juillet.—A la session annuelle de l'Académie de médecine, on a occupé du jeune docteur Tanner.

—M. Isaac Péreire, qui est mort récemment, était espagnol de naissance, et israélite de religion; MM. Emile et Isaac Péreire avaient été à la tête des premières grandes entreprises de chemins de fer en 1837. M. Isaac laisse une fortune de 10 millions de piastres, dont les deux tiers reviennent à la veuve, et le reste à ses trois enfants.

—On ne pense pas que Rochefort puisse exercer une grande influence.

—Un certain nombre de Jésuites français se sont installés à Aberdare, dans le pays de Galles.

—Une dépêche de Constantinople dit qu'un certain nombre de chrétiens ont été massacrés à Aden, Asie Mineure, pour avoir refusé d'embrasser la religion mahométane.

—Le maréchal Bazaine est mourant à Madrid.

ANGLETERRE.—Londres, 21 juillet.—C'est à la Chapelle Saint-Georges, à Windsor, que sera érigé le monument du Prince Louis Napoléon. M. Parnell convoque une assemblée des Home-Rulers pour le 9 août, à Newcastle-sur-Tyne.

Le centenaire de Christophe Colomb

L'Espagne, qui compte bien des hommes illustres, en a un dont la grande œuvre date de quatre cents ans bientôt: c'est Christophe Colomb. On parle de consacrer un centenaire au grand découvreur; cela viendrait à point après celui de Vasco de Gama; mais il manque à Colomb douze ans pour arriver aux quatre siècles. Pourrions-nous dire si l'on songera, dans douze ans, à un centenaire? Il y aura trois cent quatre-vingt-huit ans, le 3 août prochain, que le grand navigateur partit de la Rabida à la recherche de terres inconnues, et l'on va se hâter de donner à la découverte de Colomb un anniversaire, avant qu'on soit arrivé au 9 août 1892.

De la sorte, l'Espagne pourra dans six semaines dire à son voisin péinsulaire: « Vous avez Vasco et Caméens; nous avons Colomb, Magellan, Fernand Cortez, Pizarre et Erilla ». Chacun son tour.

Ainsi donc, on va célébrer à la Rabida une fête commémorative. C'est bien loin de nous, c'est à l'extrémité des rivages d'Andalousie, plus loin que Lisbonne, et il n'y aura, pour ceux qui cultivent chez nous le souvenir de l'illustre inventeur, d'autre ressource peut-être que d'assister par la pensée à cette solennité.

La Rabida domine l'un des côtés de ce qu'on appelle la rivière de Huelva, un vaste estuaire formé par le confluent du Rio-Tinto et de l'Odiel, séparé par de hautes dunes de l'Océan, avec lequel il communique par un étroit goulet. La sortie de ce goulet, de même que l'embouchure du Guadiana, un peu plus à l'ouest, regarde les grands espaces. La gauche de l'estuaire, lorsqu'on vient de la mer, est formée par l'Odiel, la droite par le Rio-Tinto et au fond, à six kilomètres, sur la pointe de terre qui sépare les deux fleuves, s'élève la ville de Huelva, capitale de la province. Le cours du Rio-Tinto est borné à droite par une chaîne de collines, et sur le sommet de la première se dresse un vaste édifice blanchi à la chaux, percé de nombreuses fenêtres, gardé par un pauvre palmier chétif et solitaire; c'est la Rabida.

C'est là, un jour de 1486, que Christophe Colomb mourant de faim, épuisé de fatigue, ayant porté partout son grand rêve, repoussé par tous, vint demander l'hospitalité.

On sait le fait historique; le pauvre voyageur fut recueilli par les moines franciscains, le prieur Juan Pedro de Marchena s'employa pendant six ans à propager les idées de son hôte, parvint à persuader la reine Isabelle, obtint des subsides, un ordre royal qui prescrivait une levée de marins dans la province, et les trois caravelles, armées dans les deux petits ports de Palos et Moguer, au nord de la Rabida et de la rivière de Huelva, s'engagèrent dans le goulet, franchirent la barre et mirent le cap sur le sud-ouest.

ECHOS D'OTTAWA

—Il était encore question, hier que Heney, le meurtrier de Bearbrook, avait été vu dans un bois dans les environs d'Ottawa. On dit même qu'il aurait acheté des aliments et de l'eau d'une femme de sa connaissance. Plusieurs croient qu'il se cache dans les environs.

—Madame Thomas Taylor est décédée en cette ville, samedi, à l'âge de 99 ans et 6 mois.

—M. Fergus O'Connor, de Gloucester, rapporte que la mouche à patate fait de terribles ravages dans ce canton.

LE DR TANNER.—Le « *Courrier des États-Unis* » ne croit pas au jeune Dr Tanner. Il prétend qu'il y a quelque supercherie dans l'affaire.

Petites Nouvelles.

EN VUE.—M. le Dr Taché, député ministre de l'Agriculture, Ottawa, est arrivé à Québec.

Le Général Arthur, candidat républicain pour la vice Présidence des États-Unis, et le sénateur Conkling, le chef du parti républicain dans le Sénat, sont en ce moment à l'Hôtel St-Louis.

JUGEMENT.—Le jugement dans l'affaire de l'*Atalaya* sera rendu demain.

ASCENSEUR.—Nos concitoyens de Lévis discutent en ce moment l'opportunité de construire un ascenseur pour les passagers.

LE SAGRENAV.—Le vapeur *Saguenay*, quittera le quai St-André, demain matin à 7 30 pour le Saguenay et pour les ports intermédiaires.

BARQUE CONDAMNÉE.—A la demande de plusieurs matelots la barque *Aigle* qui avait pris un chargement dans ce port a été inspectée et déclarée par les experts, impropre à prendre la mer. La cargaison a été déchargée et le bâtiment mis en radoub.

ACQUITTÉ.—Le charretier arrêté comme étant l'auteur du vol commis sur la personne du nommé Gosselin, a été acquitté hier matin, devant la Cour de police, faute de preuves.

NOYÉ.—Le fils de M. Joseph Archer, de Québec, s'est noyé, à trois heures hier après midi, à la Pointe au Pic. Le canot dans lequel il était avec deux amis a chaviré. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

BAZAR.—L'ouverture du bazar au Cap Rouge a eu lieu lundi dernier. Les recettes de ce bazar sont destinées à la réparation de l'église paroissiale, et nous engageons nos lecteurs à l'encourager. Tout en faisant une bonne œuvre, si on visite le bazar, on peut jouir d'une belle promenade en voiture.

Il y aura samedi une excursion à ce bazar par le bateau à vapeur St-Nicolas. Le bateau quittera le quai Champlain à 6 1/2 heures du soir, touchera à Etchemin et Sillery et reviendra après la veillée. Le prix du passage n'est que de vingt-cinq centimes.

CANADIE.—La flotte qui nous apporte chaque année, beaucoup d'étrangers, nous amène aussi de la canaille. Hier soir dans le bateau de la traversée se trouvaient deux prêtres qui allaient à Lévis. Un polisson de la pire espèce, qui, nous dit-on, est un capitaine belge, fut surpris de la présence de ces prêtres et se croyant encore en Belgique, entouré de francs-maçons, il se mit à blasphémer, à dire des injures et à insulte les deux prêtres.

Un brave jeune homme, témoin de la conduite de ce communard éhonté lui enjoignit de se taire. Celui-ci un peu déconcerté, d'abord, ne s'arrêta pas cependant. Il continua à débâter et disant qu'en France et en Europe, on faisait beau jeu des prêtres.

Mais notre insensé paya cher ses farces, car au moment où il mettait le pied en dehors du bateau notre jeune homme lui infligea un soufflet assez rude pour lui faire comprendre que si, en France, on insulte les prêtres, au Canada, on flétrit la canaille qui se conduit d'une manière inconvenante à leur égard.

EXPORTATION.—Dans le cours de l'été la Province d'Ontario a fourni à l'exportation au-delà de 30,000 têtes de bétail. Quand la province de Québec arrivera-t-elle à ce chiffre? Il est difficile de le dire, car nos cultivateurs persistent toujours à ne pas améliorer leurs races d'animaux qui sont de trop petite taille pour l'exportation.

C'est pourtant chose facile, à Ontario: en important de bons reproducteurs, les cultivateurs ont dans trois ans complètement amélioré leurs animaux.

CHAUTÉ.—Des individus qu'on n'est pas encore parvenu à découvrir, ont brutalement maltraité un jeune cheval dans un pâturage de la paroisse Ste. Foye. Ils ont taillé avec un canif la cuisse de la pauvre bête.

AU RECORDER.—Hier matin, Augustin Burns, ivre, condamné à \$1 d'amende ou 8 jours de prison. Fiset ivre, \$2 ou 15 jours de prison. Philippe Gagné pour avoir jeté des pierres à un nommé Caron, \$1.00 ou 8 jours de prison. Géline Thérien, cause remise.

TERrible ACCIDENT.—Les journaux de Montréal nous annoncent qu'un terrible accident a eu lieu, dimanche dernier, à Black River, au Sault aux Récollets.

Vers midi, dimanche, trois jeunes gens, Benjamin Workman Bryson, âgé de 26 ans, John Elliot Bryson, 22 ans, et Claude Bryson, plus jeune, tous trois fils de feu T. Maxwell Bryson, courtier de la douane, à Montréal, accompagnés de leur sœur Alice, Alfred, âgé de 9 ans, engagèrent un jeune garçon de 14 ans pour leur faire faire une excursion en bateau. Ils partirent en promettant de revenir à deux heures le plus tard pour dîner.

Madame Bryson rappela l'ainé pour lui faire prendre sa montre, afin qu'ils fussent bien punctuels. Ils remontèrent le courant, qui est très fort à cet endroit jusqu'à l'île McNevis, où se faisait un pique-nique; la distance est d'un mille et demi de la résidence de Bryson. Elliot en revenant, proposa de descendre les rapides du Sault aux Récollets, l'endroit le plus dangereux qui soit sur cette rivière.

Une voix partie de l'île leur cria: Vous n'êtes pas pour descendre les rapides? Oui, répondit Elliott, j'ai déjà passé par là, mais je n'avais pas les enfants avec moi alors. Quelques instants plus tard, la frêle embarcation sauta la chute de quatre pieds, et une vague haute se précipitait sur elle.

Alfred Bryson, prévoyant le danger, ôta son habit pour se préparer à se sauver, mais aussitôt, une nouvelle vague envahit le bateau, et en jeta les occupants à l'eau. Benjamin, l'ainé, donna de la tête contre une roche, et parut perdre connaissance, car il ne fit aucun effort pour se sauver. Aussitôt qu'il revint à lui, les premières et seules

paroles qu'il prononça furent : Ou est baby ? (le jeune Claude) et il disparut. Elliott fit les plus grands efforts pour sauver Claude et sa sœur ; mais celle-ci se dégagea de ses bras, et alla vers le rivage : un canot vint à sa rencontre et la sauva.

Elliott, très habile nageur, ne put se résigner à abandonner son jeune frère Claude et périt avec lui victime de son dévouement. Alfred se sauva aussi en nageant, de même que le jeune garçon Hamelin.

Il est superflu de raconter ici l'effet que produisit cette foudroyante nouvelle sur la famille des victimes. Madame Bryson, leur mère, est dans le plus triste état et l'on appréhende pour ses jours.

Le bateau a été retrouvé, mais non les cadavres.

Benjamin Bryson, était agent pour R. W. Hoyt, parfumeur et son frère Elliott, agent d'assurance.

ACHETEURS AU BON MARCHÉ

Allez au véritable magasin HAUTE-VILLE, VENANT d'arriver les dernières nouveautés suivantes, qui seront vendues comme toujours à 20 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

DÉPARTEMENT DES DAMES. Doublures en soie, dernières nouveautés. Manteaux en drap, riches soies noires. Satins, franges, rubans de toutes sortes.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS. Tweeds tout laine depuis 47c. Serges depuis 1.00. Drap noir depuis 1.00. Chemises blanches et couleurs depuis 45c.

MERCERIE. Coton jaune 6c. Coton blanc, large 9. Coton à drap 9. Indienne 6. Toiles à nappes 25c.

LE VÉRITABLE MAGASIN AU BON MARCHÉ N. GARNEAU

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissants d'un enfant qui fait ses dents ? Si en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW.

La Panacée domestique de Brown. Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe.

Les maladies. Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ont pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat.

Le Vin est en futailles de 15, 35 et 115 gallons, et nous avons acheté toute la balance du carognon qui n'a pas été vendue à l'encan.

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ont pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat.

Le Vin est en futailles de 15, 35 et 115 gallons, et nous avons acheté toute la balance du carognon qui n'a pas été vendue à l'encan.

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ont pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat.

Le Vin est en futailles de 15, 35 et 115 gallons, et nous avons acheté toute la balance du carognon qui n'a pas été vendue à l'encan.

DÉCÈS. Le 8 juillet, à la Rivière aux Renards, après 4 mois de maladie soufferte avec résignation d'une vraie chrétienne, Dlle J. B. Jalbert épouse de M. Dunn. Elle était fille de feu M. Jean Baptiste Jalbert de St. Thomas Montmagny. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe un époux inconsolable et 3 enfants.



SOUSSIONS.

DES SOUSSIONS seront reçues à ce département, Ottawa, jusqu'au 5 août prochain, pour la construction d'un nouveau phare à Paspébiac, Baie des Chaleurs, comté de Bonaventure, Québec.

WM. SMITH, Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries. Ottawa, 8 juillet 1880. Québec, 22 juillet 1880.

LA NOUVELLE LIBRAIRIE DE Saint-Roch.

Œuvres de J. de Maistre, 8 vols. \$7.50c. Question d'art et de morale, par Laprade, 1.00c. L'art d'arriver au vrai, par Balmès, 0.70c.

Œuvres de J. de Maistre, 8 vols. \$7.50c. Question d'art et de morale, par Laprade, 1.00c. L'art d'arriver au vrai, par Balmès, 0.70c.

A. F. E. Darveau LIBRAIRE

151, RUE SAINT-JOSEPH SAINT-ROCH, [Vis-à-vis le Presbytère] Québec, 22 juillet 1880—Jan 1074

AU CLERGE ET AU PUBLIC.

Traduction d'un certificat donné en latin par l'autorité ecclésiastique de Messine, en 8 ville, sur la pureté du Vin expédié de cette ville, sur le Schooner, Saint-Brelade, par la société NICHAS & WHITAKER, le 21 avril 1880, et à moi, Vice-Chancelier, sous signé, présenté par MM. Gillespie, Moffat & Cie., le 5 juillet 1880.

Nous S. T. P. D. Salvator Abrignani, recteur de la Vénérable Eglise et Hospice de St. Blaise, Evêché et Synode Apostolique de la Terre Sainte, Archevêque de la ville de Messine, certifions et attestons à tous ceux qui les présentes verront que l'esprit ou l'alcool, que les marchands faisant ici commerce sous le nom de Ingham & Whitaker ont infusé dans les vaisseaux remplis de Vin, lesquels ils ont expédiés de cette ville à l'étranger, sur le Schooner, Saint-Brelade, Capitaine Alexandre, est un esprit ou alcool est d'aucune autre matière que celle du vin.

En foi de quoi, nous avons fait les présentes, sous notre Seing et Sceau ordinaires, en pareil cas. Donné à Messine, le 21 du mois d'avril 1880. Coll: Salva, SALVATOR ABRIGNANI, Archevêque.

Certifié traduction exacte du susdit certificat, par moi Vice-Chancelier, sousigné. Evêché de Montréal, le 5 juillet 1880. [Signé] T. HAREL, Ptre. V. G.

ENDOSSEMENT DU CERTIFICAT CI-DESSUS. Nous permettons que le Vin dont il est fait mention de l'autre part soit employé pour le Saint Sacrifice de la Messe. Montréal, 5 juillet 1880. [Signé] T. HAREL, Ptre. V. G.

Nous certifions par le présent que A. TOUSSAINT, ouvrier, achète directement de nous les Vins dont il est fait mention dans le présent certificat. GILLESPIE, MOFFATT & CIE., Agents pour MM Ingham & Whitaker, Sicile.

Ce Vin est en futailles de 15, 35 et 115 gallons, et nous avons acheté toute la balance du carognon qui n'a pas été vendue à l'encan. Pour le gros, l'on peut s'adresser à MM. J. A. MAXIM & CIE., qui sont les agents à Québec de MM. Gillespie, Moffatt & Cie., pour ce Vin, ou directement à nous. Ce Vin est recommandé par les médecins pour les malades. Nous avons reçu quelques pièces de Vins de Bourgogne que nous vendrons \$100 la barrique de 60 gallons, aussi du Vin de Bordeaux, la Côte Rôtie à \$80 la barrique de 60 gallons. Ces Vins sont vieux, le premier est de 5 années et l'autre de 4 années. Notre assortiment de Vin de Bourgogne et Bordeaux est au complet.

Il y a quelques Agents partis pour les campagnes ayant nos certificats de Vins, nous garantissons que c'est le Vin de Messe dont il est fait mention ci-dessus et le seul autorisé par le clergé. HUILE D'OLIVE. Huile d'Olive pour églises, \$1.10 par gallon en prenant 6 gallons, \$1.00 par gallon au quart. Chez A. TOUSSAINT, 78, rue St. Jean, Haute-Ville, TOUSSAINT & FRERE, 11, rue St. Pierre, Basse-Ville, Epiciers et Marchands de Vins. Québec, 21 juillet 1880 1158



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées adressées au sousigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à midi, LUNDI, le deuxième jour du mois d'AOUT prochain, pour la construction d'un Hôpital de guerre, à la Grosse Isle, Québec.

On pourra voir les plans et les devis, et l'on pourra obtenir des formules de soumission et toute autre information nécessaire le 22 JUILLET courant, à ce Bureau, et au Bureau du Commis des Travaux, Port St. Louis, Québec.

Il faudra endosser la soumission « Soumission pour Hôpital, Grosse Isle, » et l'accompagner d'un chèque de Banque accepté pour un montant égal à cinq pour cent du montant de la soumission. Sans obligation de la part du Département d'accepter soit la plus basse, soit aucune des soumissions. Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 juillet 1880. Québec, 20 juillet 1880—21 1156

CHEMIN DE FER Q M O & O. CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE MERCREDI 23 JUN 1880. Les trains partiront comme suit: MIXTE. MALLE. EXPRESS. Départ de Hoche-laga pour Hull, 1.00 a.m. 8.30 a.m. 5.15 p.m.

Œuvres de J. de Maistre, 8 vols. \$7.50c. Question d'art et de morale, par Laprade, 1.00c. L'art d'arriver au vrai, par Balmès, 0.70c.

ALA LIBRAIRIE DE SAINT-ROCH.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

Le christianisme en action, par Eugène de Margerie, in-8, relié 50c. Morale pratique, par G. de Gerardo, in-8, relié 50c.

BELAND, GARNEAU & CIE. IMPORTATEURS DE MARCHANDISES, D'ETAPE ET DE FANTAISIE

Premier magasin en dehors de la Porte St. Jean, en face du Marché MONTCALM.

Québec, 7 juillet 1880—21 avril 1880—Jan.—c 1032

CHAPEAUX! CHAPEAUX! A CEUX QUI VEULENT ECONOMISER 25 0/0 TOUT EN SE PROCURANT UN ARTICLE DE 1re CLASSE.

A l'occasion de la Grande Convention Nationale du 21 JUILLET prochain, nous offrons au public une réduction sans précédent sur notre assortiment qui se compose des meilleurs chapeaux anglais, français et américains.

CHAPEAUX SATINS POUR MESSIEURS DU CLERGE, CHAPEAUX PAILLE. Nous venons de recevoir 25 caisses de magnifiques chapeaux paille, au delà de 100 douzaines dont les prix varient depuis 25c en montant.

No. 116, RUE SAINT-JOSEPH. Enseigne du Buffalo, MM. FECTEAU & TURCOTTE, Québec, 26 mai 1880. 988

J. A. Langlais, Libraire, No. 61, Rue St. Joseph, St. Roch.

BONNE NOUVELLE. Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

Le sousigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui dénotent toute compétence, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame.

LIGNE DE SAINTE ANNE. AUX PELERINS

Le Magnifique vapeur neuf LES LAURENTIDES, LAISSERA LE QUAI CHAMPLAIN TOUS LES JOURS A six heures et demie du matin, pour la commodité des Pèlerins qui désireront se rendre à la BONNE STE. ANNE, excepté les MARDIS et SAMEDIS; ces deux jours, l'heure du départ sera connue à bord du bateau, JEUDI, le 22 courant, le bateau laissera le quai Champlain à 2.30 heures A. M. passant par Berthier et de la continuer à Ste. Anne. Au retour le vapeur laissera Ste. Anne à TROIS HEURES P. M.

Pour toutes informations s'adresser au propriétaire de ce vapeur, M. F. X. MARQUIS, A bord du vapeur. Québec, 21 juillet 1880—3m. 1097

Avis Important!

NOUS ATTIRONS L'ATTENTION DES PERSONNES qui désirent acheter des Vins, Eau-de-Vie, Liqueurs, etc., à des prix modérés, de vouloir bien remarquer que malgré les droits plus élevés qui viennent d'être imposés, nous n'avons pas augmenté nos prix et nous leur conseillons de profiter du bon marché et elles pourront s'assurer du fait en examinant les prix sous mentionnés.

Eau-de-Vie, Quantin & Cie. \$2.75 par galls. do Rivière Gardat 3.00 do do Jules Robin, 7 ans 5.00 do Vins Blanc, [Sherry] sec. 1.40 do do do Misa exqu 3.50 do do Colli 1.40 par 5 galls Vins Rouge, Taragonne 1.25 do do Marsala 1.30 do do Malaga 5.00 par caisses Vins Claret, Bordeaux Medoc \$1.20 galls. Vins de St-Julien 1.50 do

Une visite est sollicitée. Gingras & Langlois, Québec, 12 mai 1880 1060

EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal, COMMENCANT MARDI LE 11, ET SE TERMINANT VENDREDI, 24 SEPT. 1880 TERRAIN DE L'EXPOSITION, Avenue Mont-Royal, Mile-End.

Pour la Liste des Prix et Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGES LECLEIRE, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit: Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE. Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames etc., SAMEDI, 28 AOUT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux sous-signés. S. C. STEVENSON, Montréal, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, GEORGES LECLEIRE, Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q. Québec, 14 juillet 1880—1m. 1154

POUDRE DE CITRON DE MESSINA.

EST préparée des meilleurs citrons de Messina. Elle contient leurs bouquets délicats et concentrés. Elle fera une meilleure et plus délicate boisson. à un quart du prix et dans bien moins de temps que la limonade préparée jusqu'ici.

"DIRECTION." Pour un verre d'eau, ajoutez 2 cuillerées la poudre, et faites dissoudre. En vente chez tous les épiciers et pharmaciens de Québec. Gingras & Langlois, Seuls agents pour le Gr Québec, 5 juin 1880 1088

LE CELEBRE GANT DE CHEVREAU 'UECILE' BEHAN BROS SEULS AGENTS.

POUR DAMES, 2 boutons, de toutes couleurs, 95 cts. " 3 boutons, " " 81.25 POUR MESSIEURS, de toutes couleurs, \$1.00 POUR ENFANTS, de toutes couleurs, 75 cts.

Tous garantis de première qualité. BEHAN BROS. P. S.—Nous venons d'ouvrir une caisse de GANTS DE CHEVREAU, de couleurs claires pour opéra, que nous vendons à la moitié de la valeur, 45 cts.

—AUSSI— Un lot de GANTS DE CHEVREAU, à 3 boutons couleurs foncées, 35 cts. Québec, 14 juillet 1880—15 mai 79c. 761

A vendre A BONNE CONDITION. UNE TERRE située en la paroisse ST-RAYMOND, de 35 arpents de profondeur sur 4 arp. de largeur et une île de 14 arpents en superficie, avec maisons et granges dessus construites. UNE AUTRE TERRE de 28 arp. de prof. sur 3 arp. de largeur, avec Moulin à Scie et Moulin à Farine dessus construit. Le tout en parfait ordre. S'adresser à M. PIERRE GIRARD, Meunier, St-Raymond. Québec, 3 mars 1880. 978

Journal d'Education

de Casserie cosmographique

(Voir le Courrier du Canada, 8 juillet 1880.)

L'ECLIPTIQUE.

On nomme ecliptique le chemin que la Terre parcourt en un an autour du Soleil.

On se rappelle ce que c'est qu'un angle d'un degré, 90° partie de l'angle droit ou angle d'équerre.

On nomme diamètre apparent du Soleil l'angle que font entre eux deux rayons visuels menés aux bords opposés du Soleil.

Pour vous en rendre compte, prenez un compas d'ouvrier et une bille à jouer ; ouvrez un peu les branches du compas, de manière à ce que la bille tienne entre les extrémités.

L'angle formé alors par les deux branches du compas représente ce qu'on nommerait le diamètre apparent de la bille, pour un observateur qui placerait l'œil au sommet du compas.

Si vous voulez rapprocher la bille de ce sommet, il faudra ouvrir davantage le compas ; l'angle sera donc plus grand.

Il en est ainsi par rapport au Soleil ; au 1er janvier, les rayons visuels qui embrassent cet astre font un angle plus grand ; c'est une preuve que nous en sommes alors plus rapprochés ; au 2 juillet, l'angle est plus petit ; c'est une preuve que nous en sommes plus éloignés.

Comme on a mesuré avec soin le diamètre apparent du Soleil tous les jours de l'année, on a pu en conclure toutes les variations de distance, et par suite la forme de la courbe que la terre décrit autour du Soleil.

Cette courbe, qu'on nomme ecliptique, ou orbite de la terre, diffère peu d'une circonférence qui aurait un diamètre de 62 millions de lieues canadiennes ; supposez ce diamètre tracé ; son milieu est le centre de l'ecliptique ; le Soleil sera sur ce diamètre, non au centre, mais sur la gauche par exemple, à 620 000 lieues du centre, ce qui est la 10<sup>e</sup> partie du diamètre, ou la 5<sup>e</sup> partie du rayon.

Le diamètre que nous venons de considérer porte le nom de ligne des apsides, du nom qu'on donne à ses extrémités. Chaque apside a d'ailleurs son nom particulier, le 1er janvier, la terre est au périhélie, c'est-à-dire au point le plus près du Soleil ; le 2 juillet, la terre est à l'aphélie, c'est-à-dire au point le plus éloigné du Soleil.

D'après ce que nous venons de dire, il vous sera facile de dessiner l'ecliptique sur un tableau, un mur, un plancher, un jardin, à la cent-billionième partie des dimensions réelles. Il vous suffira de tracer la figure qu'on nomme vulgairement ellipse de jardinier, comme nous allons l'indiquer.

Tracez une ligne droite de dix pieds de longueur ; marquez les pieds, dixièmes de la longueur totale ; vers le milieu, plantez sur la ligne, deux pointes ou deux piquets, distants de 2 pieds ; préparez un cordeau ayant 10 pieds de longueur, et terminé par un œil libre à chaque extrémité ; passez chaque œil extrême autour de l'un des piquets ; tenez ensuite le cordeau tendu par un troisième piquet ou une pointe à tracer, que vous promènerez tout autour, en traçant.

Enlevez, alors le cordeau ; enlevez aussi le piquet de droite, et sur celui de gauche, plantez une petite pomme, qui représentera le Soleil bien grossi.

Partagez chaque moitié de la courbe en 6 parties à peu près égales ; ce seront les mois de l'année.

Prenez maintenant un pois, ou bien une boulette de mie de pain que vous traverserez d'une épingle ; placez cette boulette à l'extrémité gauche de la grande ligne, tracée d'abord, et qui n'est autre que la ligne des apsides. Voilà la position de la terre au 1er janvier ; et si vous voulez suivre le mouvement d'une année, parcourez la courbe en revenant d'abord vers vous, puis en allant sur la droite ; vous traverserez ainsi les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin ; lorsque vous passerez à la seconde extrémité de la ligne des apsides, la terre est à l'aphélie, 2 juillet ; vous

achevez le tour, en passant par les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, et vous revenez ainsi jusqu'au périhélie.

Voilà ce qu'on nomme une année. C'est pendant ce tour complet que la Terre fait sur elle-même environ 365 tours et un quart. Voilà pourquoi les années ordinaires sont de 365 jours, et pourquoi tous les quatre ans nous comptons l'année de 366 jours.

Le but est de maintenir les saisons aux mêmes dates de l'année, et de régler plus facilement et plus uniformément les travaux de l'agriculture.

Nous reviendrons encore sur le dessin dont nous venons de parler ; on peut le faire sur un papier à des dimensions 10 fois moindres, et le conserver ; ce sera la trillionième partie des dimensions réelles.

Méthode de Style

SEIZIÈME LEÇON

LA BONNONNIÈRE.

La discrétion de ses petits enfants, Sur la table une bonne mère, Avait laissé sa bonnonnière. Doit-on ainsi tenter les gens ? L'un d'eux y puise sans scrupule. Le bambin croque à belles dents ; Mais que prend-il ? Une pilule. Bientôt un petit mal au cœur. Le larcin est clair... Tout l'annoncé. Le lit, la diète, la semence. Vont punir le petit voleur. La friandise est souvent corrigée.

Gardons-nous de l'esprit malin ; Il nous présente un dragée, Et nous donne le chicotin.

DETRUMEAU (1745-1819).

CONVERSATION

1. Qu'est-il dit dans les trois premiers vers ?

Qu'une bonne mère avait laissé sur la table, à la discrétion de ses petits enfants, une bonnonnière.

2. Pourquoi avait-elle laissé la bonnonnière sur la table ?

Afin d'éprouver les enfants, et de s'assurer s'ils n'étaient ni gourmands ni voleurs.

3. Que contenait la bonnonnière ?

Des bonbons renfermant des pilules purgatives.

4. Que fait l'un des enfants, et qu'arrive-t-il ?

Il puise sans scrupule, et croyant ne manger qu'un bonbon ordinaire, il avale en même temps une pilule. Bientôt il éprouve une indisposition qui rend évident le larcin.

5. Qu'appelle-t-on larcin ?

Un vol accompli furtivement, en cachette.

6. Quelle fut la punition du petit voleur ?

Le lit, la diète, la semence. Il dut se coucher et se priver de nourriture, et il fut en outre sévèrement réprimandé.

7. Lisez la morale de cette fable.

Gardons-nous de l'esprit malin ; il nous présente la dragée, et nous donne le chicotin.

8. Qu'est-ce que le chicotin ?

C'est un suc très amer que l'on extrait de la plante appelée coloquinte.

9. Qu'est-ce à dire que "l'esprit malin nous présente la dragée et nous donne le chicotin ?"

Cette phrase signifie que le démon, lorsqu'il nous tente, nous présente le plaisir, et ne nous donne, si nous succombons, que les peines qui sont la suite du péché.

COMPOSITION

CANVAS.—Un enfant s'excuse de n'être pas venu à l'école parce qu'il a été indisposé. Il dit ce qu'il a éprouvé, et explique qu'il a été guéri surtout par la diète.

UN JOUR DE MALADIE

Hier, je n'ai pu venir à l'école ; j'étais indisposé ; j'éprouvais un violent mal de tête, et parfois des envies de vomir.

Maman était fort inquiète ; mais papa lui dit : "Ce n'est rien. L'enfant a trop mangé à souper, et cela lui a occasionné une fatigue d'estomac, que la diète fera disparaître."

Je ne savais pas ce que c'était que la diète, et je le demandai à maman. "C'est, me répondit-elle, une médecine excellente et qui ne coûte absolument rien."

Elle m'expliqua ensuite que la diète n'est qu'une privation de nourriture, afin de débarrasser l'estomac de tout ce qui s'y trouve d'indigeste ou de pesant.

Le remède ne me plaisait pas, néanmoins je l'acceptai volontiers. De fait, papa avait raison : mon indisposition est allée en diminuant, et vers la fin de la journée, je ne ressentais plus qu'un grand appétit, que l'on ne me permit de satisfaire qu'à moitié.

J'ai appris ainsi par expérience que trop manger est nuisible, et, d'autre part, que la diète est un remède très efficace.

L'art de bien lire à haute voix

(Voir le numéro précédent.)

III. Les vers ont le mérite, par la concision des pensées, de produire, sur l'oreille des auditeurs, de plus agréables et de plus nombreux effets que la prose ; mais pour les lire avec aisance, il faut en connaître le mécanisme ; car tous les vers, suivant le nombre différent de leurs mètres, doivent être lus différemment. Quoiqu'il ne faille pas, comme je viens de le dire, s'arrêter, sans distinction et maladroitement, à toutes les césures et à la terminaison des vers, il ne faut cependant pas omettre de faire sentir, peu ou beaucoup, quand le sens le permet, ces intersections qui entrent pour quelque chose dans la grâce de la composition. Or, il est des vers, tels, par exemple, que ceux de sept syllabes, où le point de pause est très difficile à saisir, et n'est pas encore connu d'un très grand nombre de lecteurs. C'est alors que l'habitude de faire des vers guide beaucoup dans ces petites formes à observer quand on lit.

Il serait cependant injuste de frustrer la prose d'un genre de facilité qu'elle offre au lecteur, de plus que les vers : c'est de pouvoir omettre quelquefois, à son gré, certains mots qui la déparent et la rendent languissante, et de lui donner, par ces corrections faites subitement, une meilleure tournure ; c'est de pouvoir, dans d'autres occasions, y ajouter certains mots qui donnent du degré à son énergie, à la facilité de la lecture, au mérite de l'ouvrage, à l'effet qu'on veut produire. Il faut de l'habileté et de la prestesse pour user de ces sortes de tempéraments ; et c'est en quoi la connaissance intime de la langue devient essentielle au lecteur.

IV.

Il n'est pas moins indispensable de bien savoir les règles de la prosodie et de l'accentuation. Cette nécessité n'a pas besoin d'être démontrée. Ajoutons-y les règles de ponctuation ; si on ne les connaît pas parfaitement, si on ne les suit pas avec exactitude, on risque de laisser échapper de faux tons, de faire des pauses ridicules, des enjambements, etc ; on s'expose enfin à toutes sortes de maladresses.

Avec de l'étude, on peut se procurer les connaissances dont je viens de parler ; mais il est encore d'autres qualités que l'on ne peut acquérir par soi-même, et qui sont personnelles au lecteur.

D. LEVI. (Mnémonique.)

(A suivre.)

Les plus grandes villes de l'Europe en 1880

Table with 4 columns: Villes, Pays, Population, and other details. Lists cities like London, Paris, Berlin, Vienna, etc.

Choix de pensées, de Vauvenargue

(Suite.)

21. Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs.

22. Le sot qui a beaucoup de mémoire, est plein de pensées et de faits ; mais il ne sait rien en conclure ; tout tient à cela.

23. La patience est l'art d'espérer.

24. Les gens du monde ne s'entre-tiennent pas de si petites choses que le peuple ; mais le peuple ne s'occupe pas de choses si frivoles que les gens du monde.

25. Il n'y a point de contradictions dans la nature.

26. Celui qui recherche la gloire par la vertu ne demande que ce qu'il mérite.

27. Il est aisé de tromper les plus habiles, en leur proposant des choses qui passent leur esprit, ou qui intéressent leur cœur.

28. Il n'y a rien que la crainte et l'espérance ne persuadent aux hommes.

29. La foi est la consolation des misérables, et la terreur des heureux.

(A suivre.)

LIGNE DE LA MALLE ROYALE



LIGNE DES VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY,

TADOUSSAC, CACOUNA, RIVIÈRE DU LOUP, et MURRAY BAY.

COMMENCER le 25 JUIN, les vapeurs de première classe bien connus

Saguenay, Capt. Lecours, St. Lawrence, Alex. Barras.

Partiront du quai Saint André comme suit : Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha ! Ha ! et arrivera à la Baie Saint Paul, Les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse Saint Jean.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7.30 A. M. le St. Lawrence, pour la Baie des Ha ! Ha !, arrêtant à la Baie Saint Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadoussac.

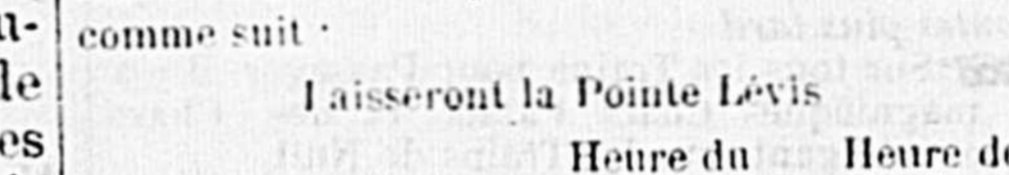
En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer Q. M. O. et O. et le chemin de fer du Grand Tronc ; et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial pour et des Provinces Maritimes et des États de l'Atlantique.

Laissez la Rivière du Loup : Pour le Saguenay, à 5.00 P. M., le même jour ; et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis, à 5.10 P. M., et les dimanches à 7.00 P. M.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, sur le quai St. André. A. GABOURY, secrétaire.

Québec, 21 juin 1880. 1039.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1880—Arrangements d'Été—1880.

Le et après LUNDI, le 14 JUIN, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

Laisseront la Pointe Lévis

Heure du Train d'Express pour Halifax et St. Jean, 7.30 A. M. 7.15 A. M.

Train d'Accommodation et de la Malle, 11.30 A. M. 11.15 A. M.

Train de Fret, 7.40 P. M. 7.25 A. M.

Arrivera à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St. Jean, 8.50 P. M. 8.35 P. M.

Train d'Accommodation et de la Malle, 6.00 P. M. 5.45 P. M.

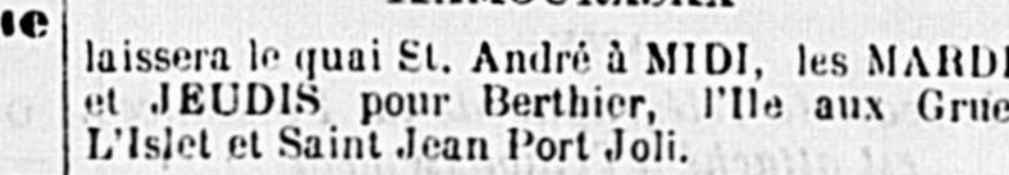
Train de Fret, 5.15 A. M. 5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 10 juin 1880.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 12 juin 1880. 1105.



Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.

Le steamer "CLYDE,"

Capt. EUG. HAMOND, —POUR—

BERTHIER, ÎLE-AUX-GRUES, L'ISLET, SAINT-JEAN PORT-JOLI, RIVIÈRE OUELLE, LA MALBAIE ET KAMOURASKA

laissera le quai St. André à MIDI, les MARDIS et JEUDIS pour Berthier, l'île aux Grues, l'Islet et Saint Jean Port Joli.

—ET— les SAMEDIS à MIDI, pour Berthier, l'île aux Grues, l'Islet, Saint Jean Port Joli, Rivière Ouelle, Malbaie et Kamouraska.

Billets pour la Malbaie sont pour revenir par steamers Saguenay et St. Lawrence, à des PHIX RÉDUITS.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, quai St. André. A. GABOURY, secrétaire.

Québec, 9 juillet 1880 1039

SEL I SEL II

A LEVIS AU GRAND TRONC.

Le navire Chrysolite déchargeant pour nous au quai à Lévis, nous pouvons livrer le Sel aux chars

A TRÈS BAS PRIX

AUSSI

SEL A FLOT EX-MARIANNE,

5,000 Sacs en déchargement.

J. B. Renaud & Cie

72 à 82, Rue St. Paul.

Québec, 12 juin 1880—6m. 1104

J. & W. REID,

NO. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER FEUTRE pour le rembrassage des maisons et pour mettre sous les toits.

PAPIER GOUVRONNE pour les couvertures des maisons. PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur de toute grandeur et de toute qualité. SACS DE PAPIER fait à la machine pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à l'ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes, d'Encre.

Enfin de toute sorte de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement.

J. & W. REID, No. 98 et 100, rue St. Paul Québec, 28 Juillet 1876. 927

GRANDE REDUCTION !

DANS la certitude où nous sommes, que notre établissement ne se trouve point situé dans un endroit propice au commerce de détail ; nous avons décidé de vendre aussi vite que possible l'assortiment dont nous disposons actuellement en fait d'objets de fantaisie.

Pour arriver à ce but nous informons nos nombreux pratiques et le public en général, que nous vendons tous ces articles tels que :

Verres et verres, Ornaments de corniches, Services à dîner et à déjeuner, Sels à toilette, vase décorés, Argenterie, etc., etc., etc.

AU PRIX COUTANT.

On voudra bien se rappeler que nous avons toujours en mains un magnifique assortiment de

Vaisselle, Verres, Jarres, Terrines, COUPELLERIE.

Huile de Charbon

AINSI QUE DES VITRES ET DE LA VAISSELLE DE 2<sup>me</sup> QUALITÉ EN PANIER.

Renard & Cie., 24, Rue St. Paul. Québec, 15 mars 1880 775

Bazar Annuel

EN FAVEUR DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Qui se tiendra dans le MOIS D'OCTOBRE PROCHAIN.

Sous le patronage distingué de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et des MM. du Clergé.

LES Dames dont les noms suivent présideront au Bazar.

Tables des Dames [Enfants de Marie de St Roch.]—Mademoiselle Adéline Gingras, Madame Joseph Hardy.

Table du Sacré-Cœur.—Mesdames C. Vincolette, N. Germain.

Table St. Jean-Baptiste.—Mademoiselle Munn, Table St. Roch.—Mesdames Frs. Blouin, Jos. Lachance.

Table St. Patrick.—Mesdames James Smith, M. Myler, W. J. Battis.

Table Ste. Anne [Loterie].—Mesdames Ensché Renard, Joseph Lemieux.

Table St. Joseph [rafraichissement].—Mesdames P. E. Gingras, Ignace Drolet, Théodore Tremblay, Joseph Samson.

Les personnes charitables ayant quelques articles à offrir sont respectueusement priées de les envoyer aux Dames ci-haut mentionnées.

J. P. SEXTON, Ptre., Directeur. Québec, 22 avril 1880. 1031

M. R. MORGAN,

DES CHANSONS DE LA FRANCE

(paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Relié très-bien en drap bleu et or—Prix \$1.50 : en brochure—\$1.00.

Copies expédiées franco par la malle sur réception du prix.

En vente seulement par M. R. MORGAN, 28, rue Fabrique.

Agent de gros pour les éditeurs. Québec, 25 mars 1880. 705

"INDUSTRY"

AN ILLUSTRATED WEEKLY JOURNAL OF SCIENCE APPLIED TO MANUFACTURE AND ART, RAILWAYS, NAVIGATION, MINING, METALLURGY, PUBLIC WORKS, ELECTRICITY, CHEMISTRY AND TECHNOLOGY.

"INDUSTRY" is the most complete compendium of all information interesting to Manufacturers, Merchants and Inventors.

Published every Saturday at the Office, 295, Strand, W. C. LONDON, ENGLAND. Subscription Free by Post—Yearly, 21s. 8d. 6m.—Half Yearly, 10s. 10d. stg. Payable in Advance. Agents pour le Canada, BROUSSEAU FRÈRES, Bureau du Courrier du Canada, 9, rue Buade, Québec. Québec, 14 juin 1879. 857

P. T. LEGARE,

AGENT POUR MM. COSSITT & Frère, BROCKVILLE.



Cribles, Rateaux, Moissonneuses, Chartrues, Faucheuses, Sarcloirs.

Et tous autres instruments d'Agriculture

RUE SAINT-VALIER, (Près de la Barrière, St. Sauveur) QUÉBEC.

ES nombreux succès remportés par les Compagnies que je représente à Québec sont autant de garanties de la qualité et du bon marché des instruments qu'elles fabriquent.

Je sollicite les cultivateurs de me faire une visite. Québec, 17 avril 1880—3an. 1025

Chapeaux !

Chapeaux ! Médailles et Diplômes d'honneur Accordés à l'Exposition pour Fourrures et Chapeaux.

Le plus grand assortiment de Chapeaux Nouveaux !

DANS LE DOMINION SE TROUVE A L'ENSEIGNE DE L'ORIGNAL, 124, RUF ST. JOSEPH, 124,

J. B. LALIBERTE.

VENANT d'être reçus, par le dernier vapeur océanique, 50 caisses des meilleurs chapeaux en soie et en feutre pour hommes et enfants provenant des premières manufactures anglaises, françaises et américaines.

Grandeur spéciale ! Chapeaux de soie faits à l'ordre.

L'assortiment de pardessus en caoutchouc a été considérablement augmenté.

Maison sans rivale dans la Puissance pour la richesse, la qualité et le fini de l'ouvrage.

Tous ces chapeaux ayant été faits expressément pour M. J. B. LALIBERTE, et commandés avant la hausse des prix, seront détaillés un par un au prix de la douzaine.

Québec, 10 avril 1880. 893

CE JOURNAL peut être trouvé sur

annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 997